

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU

**Programme d'amélioration d'accès aux services d'eau et d'Assainissement en RDC
(PASEA)**

RECRUTEMENT D'UN (UNE) LOGISTICIEN(NE) (LOG)

TERMES DE REFERENCE

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de Banque Mondiale, pour mettre en œuvre le Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC, « PASEA » en sigle.

Les objectifs de développement de ce programme sont :

- Accroître l'accès aux services de base d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans certaines provinces de la RDC et ;
- Renforcer les capacités des secteurs public et privé à fournir des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement

Ce programme sera exécuté suivant l'approche programmatique multi-phase dont la première phase concerne les milieux péri-urbains et ruraux des provinces du Kwilu, Kasai, Kasai Central et Kasai Oriental.

1.2. Composantes du projet

Le projet est basé sur 4 composantes ci-dessous :

1. Amélioration de l'Accès et les Capacités de Fourniture de Services d'Approvisionnement en Eau Potable

- 1.1. Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable dans les Zones Rurales et Périurbaines
- 1.2. Amélioration des Performances des Opérateurs Privés et Non Lucratifs de l'Eau
- 1.3. Renforcement des Institutions et des Capacités Publiques pour les Services d'Eau Potable

2. Amélioration de l'Accès et des Capacités pour la Fourniture de Services d'Assainissement

- 2.1. Amélioration de l'Accès à l'Assainissement et à l'Hygiène dans les Zones Rurales et Périurbaines
- 2.2. Amélioration de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (WASH) dans les Institutions
- 2.3. Développement du Secteur Privé pour l'Assainissement et l'Hygiène
- 2.4. Renforcement des Institutions et des Capacités Publiques pour les Services d'Assainissement

3. Gestion du Projet, Apprentissage et Mise à l'Échelle

3.1. Gestion du Projet et Apprentissage

3.2. Mise à l'Échelle Phase 2

4. Mécanisme d'intervention d'urgence conditionnelle

Ce programme prévoit la réalisation des infrastructures d'eau en milieux péri-urbains et ruraux, la réalisation des infrastructures d'hygiène et d'assainissement dans les centres de santé, les écoles ainsi que d'autres activités pour améliorer l'accès à l'assainissement dont la mise en œuvre de feuille de route pour la fin de la défécation à l'air libre, la mise en œuvre des mesures d'habilitation du marché, le soutien au développement de secteur privé à fournir des produits et services d'assainissement et d'hygiène, le soutien à la réforme du secteur, le soutien à la formation professionnelle et supérieure, ...

1.3. Dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du programme

i) Agences d'exécution du programme

Les agences d'exécution chargées de la mise en œuvre des différentes activités du programme sont reprises ci-dessous :

- ❖ Au niveau national : la Cellule d'exécution des projets-Eau, « CEP-O » en sigle, pour les activités du projet à portée nationale ou concernant plusieurs provinces, le transfert des compétences aux structures provinciales pérennes avec l'appui technique d'une équipe de coordination nationale composée de la DAS, de l'ONHR, de la DPSH et des directions concernées du MEPST ;
- ❖ Au niveau provincial : l'Unité Provinciale d'Exécution du Projet (UPEPs) pour les activités à portée provinciale et ce, sous la supervision de la CEP-O et l'appui technique l'équipe de Coordination provinciale composée des représentations provinciales de la DAS, de l'ONHR, de la DPSH et des directions concernées du MEPST.

ii) Parties prenantes et bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet sont constitués par :

- Les populations habitant les différentes Entités Territoriales Décentralisées, « ETD » en sigle, sélectionnées et celles des milieux péri-urbains des villes retenues dans les provinces de Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental et Kwilu ;
- Les écoles, centres de santé, marchés dans les ETD et villes sélectionnées ;
- La population de différentes provinces retenues de cette première phase en général de façon indirecte.

Le projet sera réalisé avec l'implication des parties prenantes ci-dessous :

- La Primature ;
- Le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ;
- Le Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique ;
- Le Ministère de Santé Publique ;
- Le Ministère de Plan ;
- Le Ministère des finances ;
- Le Ministère de l'Urbanisme et Habitat ;
- Le Ministère de l'Environnement et Développement Durable ;
- Le Ministère des Affaires Foncières ;
- Les gouvernements provinciaux des provinces choisies ;

- Les entités territoriales décentralisées (communes rurales, secteurs ou chefferie) et les villes des provinces choisies ;
- Les opérateurs de service public de l'eau et/ou d'assainissement (la REGIDESO ; les ASUREP, les privés, ...) ;
- L'ONHR, les régies provinciales de service public de l'eau ;
- Les organes étatiques (ARSPE, l'OCE, ...) ;
- Les organisations de la société civile actives dans la zone du projet ;
- Les gestionnaires des institutions sociales et scolaires œuvrant dans la zone du projet (centres de santé, écoles, marchés, centres de promotion sociales) ;
- Les Etablissements universitaires et centres de formation professionnelle.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PASEA, que la Cellule d'Exécution des Projets Eau, au titre de l'Unité de Coordination, envisage le recrutement du personnel pour la gestion du Projet.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

Sous l'autorité directe du Responsable administratif et financier (RAF), et en collaboration étroite avec l'Assistant administratif de la CEPO et l'Ingénieur Responsable des Opérations du PASEA, le (la) Logisticien(ne) a pour mission d'assurer la gestion logistique de l'Unité de Coordination du PASEA ainsi que d'autres projets sous la gestion fiduciaire de la CEP-O.

3. NATURE ET ETENDUE DES SERVICES

Le Logisticien a comme tâches :

- Organiser et contrôler les petits achats ;
- Participer aux commissions de réceptions des matériels ;
- Organiser les mises à disposition des matériels aux bénéficiaires ;
- Assurer la gestion des immobilisations mises à la disposition de la CEPO ;
- Assurer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition des entités autres que la CEPO ;
- Assurer la gestion des assurances des biens meubles et immeubles des projets sous la responsabilité de la CEPO ;
- Assurer la gestion des communications : téléphoniques et connexion internet ;
- Contribuer à la programmation logistique des activités des projets sous la responsabilité de la CEPO ;
- Préparer les budgets ateliers et missions ainsi que les demandes de non objection y relatives à adresser au bailleur ;
- Apporter l'assistance logistique dans l'organisation efficace des voyages, des visites sur terrain, des formations et ateliers organisés au niveau national, en collaboration avec les Unités Provinciales d'Exécution des Projets, UPEP en sigle ;
- Contribuer à la préparation des rapports d'activités trimestriels.
- Assurer la gestion du parc automobile, ainsi que celle du carburant des projets sous la responsabilité de la CEPO ;

- Assurer la gestion efficace des stocks de fournitures de bureaux, des consommables informatiques ainsi que d'autres biens de consommation acquis par les projets sous la responsabilité de la CEPO ;
- Gérer l'entretien des bureaux de la CEP-O ;
- Assurer la gestion de l'ensemble des immobilisations des Projets sous la responsabilité de la CEPO avec tenue régulière du registre des immobilisations et de leur fiche respective ;
- S'assurer que les véhicules sont toujours dans le meilleur état possible et que ceux en panne sont réparés le plus rapidement possible ;
- S'assurer que les interventions mécaniques sont bien faites, et le plus économiquement possible, etc. ;
- S'assurer que les véhicules possèdent des pièces en ordre, notamment le contrôle technique, l'assurance locale et la vignette ;
- S'assurer que tous les équipements (bureau, communication, électrique etc.) sont bien entretenus et qu'ils restent en bon état de marche, que toute panne est correctement effectuée
- S'assurer que le gardiennage est assuré de façon professionnelle, du point de vue de la sécurité mais aussi de l'accueil des visiteurs ;
- Aider la direction à mettre en place et gérer des systèmes de sécurité pour le personnel lors de ses missions de service, les locaux et véhicules des projets sous la responsabilité de la CEPO) ;
- S'assurer que les équipements nécessaires pour la sécurité (équipements de communication par exemple) sont disponibles et fonctionnels ;
- S'assurer que les chauffeurs et conducteurs respectent les politiques, notamment en vérifiant régulièrement les carnets de bord, les taux de consommation et autres indicateurs
- Effectuer les inventaires périodiques des immobilisations, des stocks de fournitures, du carburant, ainsi que d'autres consommables devant être acquis par le du Projet ;
- S'assurer que la sécurité des locaux de la CEP-O est optimale ;
- Exécuter toute autre tâche demandée par la hiérarchie dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

4. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

Le (la) Logisticien(ne) signera un contrat d'une année, assortie d'une période probatoire de 4 mois, à partir du 1^{er} janvier 2024, renouvelable sur base des performances si la mise en vigueur du Projet intervient au 31 décembre 2023 ou une autre date un mois après la mise en vigueur du projet PASEA

Son bureau sera basé à Kinshasa, au siège de la CEP-O.

5. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 en Administration, Gestion, Comptabilité, Finance, économie, science sociale ou Diplôme équivalent
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la logistique et de l'administration dont 3 ans dans les projets de développement en matière de gestion d'immeuble, de véhicules, des ateliers et missions fréquentes de terrain ;

- Avoir une bonne expression orale et écrite en français
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (MS Word, Excel, logiciel de gestion) et d'Internet ;
- Une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est un atout

6. INDICATEURS DE PERFORMANCE

La performance du Logisticien sera mesurée sur la base des indicateurs suivants :

- Respect des termes de référence applicables à la mission ;
- Qualité des documents produits : fiches techniques d'inventaire de tous les véhicules et équipements du projet, budget logistique des ateliers et missions,
- Respect des délais d'exécution des tâches prescrites : Nombre des missions/Ateliers exécutés sans retards ou problèmes majeurs dans les respects des budgets

La performance du logisticien, pour la période, sera jugée satisfaisante si au terme de l'évaluation, il obtient la note de **80%**.

N.B. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.